

La Vesancière

N° 87 - XXII^e année

Octobre 2018



Année scolaire 2018-2019



FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès d'Eliane Jonker :

06 88 57 52 15 - e.jonker@vesancy.fr

Remerciements à Geneviève Blanc pour la relecture

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **31 déc. 2018**

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 4^{ème} trimestre 2018

Mercredi 10 octobre	MAIRIE	vernissage expo photos à 18h
Du 10 au 20 octobre	MAIRIE	expo photos
Mercredi 17 octobre	MAIRIE/assoc	préparation Téléthon à 20h30
Vendredi 12 octobre	CLAV	repas d'automne à 20h
Samedi 10 novembre	SCRAP'OXYGENE	portes ouvertes à 14h
Samedi 10 novembre	MAIRIE / PEVV	conférence A. Malgouverné à 20h
Vendredi 11 novembre	MAIRIE	centenaire armistice 1918 à 11h
Vendredi 16 novembre	CLAV	loto à 14h
Mercredi 21 novembre	MAIRIE	réunion publique à 20h
Dimanche 25 novembre	MAIRIE	repas des Aînés à midi
Vendredi 7 décembre	MAIRIE/assoc.	soirée Téléthon à 19h30
Samedi 22 décembre	CLAV	dîner de Noël à 20h
Dimanche 23 décembre	PEVV	vin chaud à 18h
Dimanche 6 janvier	MAIRIE	Vœux du maire à 18h

HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

**Du lundi au vendredi
de 8h à 12h**

le mardi soir de 18h à 19h30

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

LE MOT DU MAIRE

Voici notre rendez-vous trimestriel de la Vesancière. Les vacances sont finies. Un été chaud et sec semble vouloir se prolonger durant l'automne.

Nous attendons la pluie qui ne vient pas, la sécheresse se fait sentir et le risque d'incendie est plus que jamais présent. Je rappelle donc qu'il est interdit

de faire des feux à l'extérieur jusqu'à nouvel ordre.

L'automne c'est aussi la période des impôts locaux. Vous avez pu constater une augmentation des taxes locales comme je vous l'avais annoncé en début d'année. Ce n'est évidemment pas une bonne nouvelle, mais c'est une mesure indispensable qui permet de compenser partiellement la perte de 40 000 € de dotation de l'État à la commune et de conserver des finances communales saines.

Malgré les vacances la vie municipale a été intense. Nous avons travaillé sur plusieurs fronts, en particulier les travaux d'accessibilité et de rénovation de la cour de l'école des petits et le projet de réhabilitation du château. Concernant le château nous avons déposé récemment le permis de construire qui sera instruit dans les deux mois qui viennent. Vous serez conviés à une réunion publique le 21 novembre conduite par notre architecte monsieur Jean-Pierre Baillet au cours de laquelle vous pourrez prendre connaissance du projet en détail et poser toutes les questions que vous pourriez avoir. Vos suggestions sont importantes pour affiner le projet. Je vous invite à y participer en nombre.

Nous allons célébrer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, événement mémorable que nos parents ont entretenu dans nos mémoires et que nous voulons transmettre aux plus jeunes.

Réservez votre soirée du 10 novembre pour assister à une conférence exceptionnelle de l'enfant du pays, l'historien Alexandre Malgouverné qui nous parlera des conscrits du village pendant la Grande Guerre. Leurs familles y redécouvriront la vie de leurs ancêtres dans cette période douloureuse.

Rejoignez-nous le lendemain pour la cérémonie traditionnelle au monument aux morts qui sera suivie de l'inauguration des travaux de la petite école et la plantation d'un « arbre de la paix » commémorant le centenaire de l'Armistice. Votre présence sera un gage de l'intérêt que vous portez au village qui vous accueille.

Samedi dernier, j'ai assisté à une cérémonie sympathique au château au cours de laquelle Eric Ducret a reçu la médaille pour la promotion au grade honorifique de Capitaine des Pompiers après trente années de dévouement au service de la commune. Je me fais l'interprète de tous pour lui adresser nos plus vifs remerciements.

Le Maire

ETAT CIVIL

Naissances

Thaïla Montejo 30 mai 2018

Sam Bailly 23 juillet 2018

Juliette Auduit 22 août 2018

Petite-fille de Pierre Bianci

Lisa Guillemin 31 août 2018

Lelio Dorgeo 11 sept. 2018

Petit-fils de Mark et Pascale Buttner

Kolyan Massé 29 sept. 2018

Mariages

Romain Gilbert & Jessica Gonzalez Otero
17 août 2018

Cédric Milesi & Maryline Cartal
15 septembre 2018

Décès

Gérard Guyot 21 août 2018

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 21 août, 19 septembre et 2 octobre 2018

URBANISME

Déclarations préalables

55 place de la Batteuse / RDI DESBOIS IMMOBILIER - création d'un abri pour 3 voitures, matérialisation de 4 places de stationnement et changement de destination d'un restaurant en local habitable. *Arrêté de non opposition.*

Certificats d'urbanisme informatif

Vente d'un logement sis 257 rue du Château appartenant à M. Jacques Tavernier

Vente d'une parcelle lieu-dit Bottenay appartenant à M. Antoine Tavernier

Vente d'un bien sis 214 route de Bottenay appartenant à M. Steichen

Vente d'un bien sis 28 impasse du Verger appartenant à M. Fournier

Vente d'un bien sis 31 chemin de la Combette appartenant à M. Watson

Vente de parcelles sises route de la Vesancière appartenant à M. Zbinden

Vente de parcelles sises route de la Combette appartenant à la SCI la Combette

Succession de Mme Moret de 2 parcelles sises Sous la Côte et Grands Champs

Déclarations d'Intention d'Aliéner

55 place de la Batteuse :

Vente par la SCI Le Vesancy de parcelles à RDI DESBOIS IMMOBILIER

Ventes par RDI DESBOIS IMMOBILIER :

- d'un appartement de 77,6m², d'une cave, d'un jardin, d'un parking et d'un parking couvert à Mme Sarah Gillot

- d'un appartement de 74,5 m², d'une cave, d'un parking et d'un parking couvert à M. Sannier et Mme Vignaut

- d'un appartement de 148 m² , d'un parking et d'un parking couvert à M. Frigout et Mme Franchon.

Permis de Construire

Route de la Vesancière / M. Soupe - construction d'une maison individuelle. *Avis favorable de l'UDAP.*

Chemin de Pochet / Mme Ispas-Jouron - construction de 2 logements accolés. *Avis favorable de l'UDAP.*

52 rue de la Fruitière / M. Pierre Tavernier - construction d'un abri voiture. *Avis favorable de l'UDAP.*

Pour la réhabilitation du château, permis déposé le 21/09/2018 aux différentes administrations. *En cours d'instruction.*

TRAVAUX ET PROJETS

La réhabilitation du château

Lors de la séance extraordinaire du 21 août, le maire présente l'Avant-Projet-Définitif (ADP) proposé par le cabinet d'architecture ATELIER B. Après la description des travaux et l'estimation financière par zone de travaux, le maire rappelle le plan de financement prévisionnel.

Sur un montant de 1 600 000 € HT : 500 000 € seront financés par la commune et 1 100 000 € financés par les différents partenaires sollicités (Etat, DRAC, Région, Département, CCPG, fonds de participation privés).

Le maire précise que la commune devra recourir à un emprunt en 2019 de l'ordre de 500 000 € pour couvrir les dépenses en attente des subventions accordées.

Il précise que le plan financier reste une estimation qui pourra évoluer en fonction des résultats des marchés d'entreprises. De même, l'opération étant prévue avec une tranche conditionnelle portant sur la salle multi activités, il sera possible de revoir le projet définitif en fonction des aides réelles allouées.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve, à l'unanimité, l'ADP présenté pour la réhabilitation du château sur la base d'un montant de 1 422 190 € HT et le mode de financement.

Lors de la séance extraordinaire du 19 septembre, le maître d'œuvre a finalisé le dossier de permis de construire qui comprend :

- ⇒ un permis de construire instruit au niveau urbanisme
- ⇒ un dossier qui sera instruit par la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- ⇒ un dossier traité par la commission de sécurité départementale
- ⇒ un dossier traité par la commission départementale d'accessibilité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée autorise, à l'unanimité, le maire à déposer ce permis de construire au nom et pour le compte de la commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation.

Le maître d'œuvre prépare le dossier de consultations d'entreprises pour :

- une étude de sols
- l'évacuation des éléments qui contiennent de l'amiante au niveau de la chaufferie.

L'intervention de diagnostic d'archéologie préventive se déroulera entre le 6 et 9 novembre prochain.

Mise en accessibilité de l'école et réfection des extérieurs

La rampe d'accès et la reprise des murs ont été terminées début septembre. La remise en état des réseaux et le comblement avec de la terre ont été achevés fin septembre.

Il reste la partie ferronnerie (portails grilles..) qui devrait être mis en place d'ici la fin octobre. La plantation d'un arbre de « la Paix » et l'inauguration auront lieu le 11 novembre.

Passage des lignes HT en sous-terrain - convention avec ENEDIS

M. le maire fait part de l'intention de ENEDIS de faire une liaison Gex - Divonne via Vesancy en enterrant la ligne haute tension. L'intérêt pour la commune sera d'éviter les coupures de courant (alimentation double).

ENEDIS a proposé un tracé. Les différents propriétaires ont été contactés pour signer une convention d'autorisation de passage.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions présentées par ENEDIS pour les parcelles communales concernées par l'enfouissement de la ligne à Haute Tension.

Sécurisation de la circulation zone de Bottenay

A fin de sécuriser la circulation des piétons sur la route de Bottenay il est proposé de mettre en place au niveau de la place de la Batteuse des stops ainsi que des passages piétons et des bandes de rive pour la circulation des piétons.

La société MARKOSOL a présenté un devis de 1525.06€ TTC.

L'assemblée, à l'unanimité, est favorable au plan de sécurisation présenté, autorise le maire à passer les arrêtés correspondants, approuve le devis de la société Markosol et lui confie les travaux.

SOCIAL

Lors de la réunion de la commission d'action sociale du 06 septembre a été présenté un bilan d'activité du service de transport pour consultation médicale mis à disposition des habitants depuis 2015.

Le service de prestation de transport avait été établi sous les conditions suivantes :

- cette prestation ne se substitue pas aux transports médicalisés pris en charge par la sécurité sociale même partiellement
- elle se limite à un périmètre de déplacement de 70 Km aller
- elle est limitée à 12 déplacements (aller-retour) par personne et par an

En fonction de ses ressources, justificatifs à l'appui, le bénéficiaire aura à sa charge :

10% du montant total de la course s'il est non imposable ou bénéficiaire de minimas sociaux 40% du montant total de la course s'il est imposable.

Le solde est pris en charge par la commune soit à hauteur de 60% ou de 90% selon les conditions de ressources.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée décide de prolonger ce type de prestation et autorise le maire à renouveler et signer la convention avec la société Europtours.

DIVERS

Utilisation des salles communales

Actuellement seule la salle des fêtes du château est ouverte à la location.

Cette possibilité sera suspendue pendant les travaux de réhabilitation du château de janvier 2019 à mars 2020. Durant cette période cette salle pourra, seulement, être mise à disposition pour certaines activités de l'école et d'associations de la commune.

Il est proposé de mettre à la location la salle de l'ancienne cure, sous certaines conditions présentées dans le règlement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée approuve le règlement de location de la salle de l'ancienne cure et précise les tarifs arrêtés comme suit

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS	
Weekend	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Location salle	200 €	300 €	Gratuit	300 €
Caution dégât	500 €	500 €	500 €	500 €
Défaut nettoyage et rangement	50 €/ heure	50 €/ heure	50 €/ heure	50 €/ heure

D'autre part, il est décidé d'accepter la location de la salle de l'ancienne cure pour les habitants de Vesancy uniquement, le mercredi au tarif de 100 € les cautions restant inchangées.

Les toilettes publiques

Après la démolition des toilettes publiques pour mise en accessibilité de l'école, les nouvelles toilettes publiques sont désormais situées dans le bâtiment rénové de l'ancienne fruitière.

Prochaines séances du conseil municipal à 20h : les mardi 6 novembre et 4 décembre 2018.

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.

Réhabilitation du château

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 21 novembre 2018

Salle des fêtes du château à **20h**

Nous avons appris avec peine ce 21 Août dernier le décès à l'âge de 85 ans de notre ami Gérard Guyot. Très attaché au village de ses ancêtres, il avait choisi, après une carrière bien remplie, d'y passer le reste de sa vie. Il appréciait particulièrement le contact avec une nature sans aménagement ni artifice à usage de touristes occasionnels, une nature préservée telle qu'elle existe encore dans nos bas-monts et sur la montagne de la Vesancière qu'il gravissait presque quotidiennement à pied, muni de ses bâtons de noisetier, en un temps record. Il incarnait la tradition, l'attachement à un mode de vie perdu et la droiture. Sa voix nous manquera. Il nous manquera à la prochaine cérémonie du 11 novembre qu'il animait chaque année.

Pierre Hotellier

A l'occasion du centenaire de l'armistice 1918-2018

Conférence inédite d'**Alexandre Malgouverné**

puisée directement dans les archives de la commune

Vesancy, un village dans la guerre 1914-1918

Samedi 10 novembre à 20h à la salle des fêtes

"Vesancy est un village ordinaire qui se trouve plongé dans un conflit extraordinaire qui le dépasse. Les hommes, entre 20 et 49 ans doivent partir rejoindre leur unité, y compris le boulanger du village. Durant cinq années, Vesancy vit à l'heure de la guerre sans connaître les combats. Les soldats envoient des nouvelles à leurs proches et racontent un peu de leur vie lors des rares permissions. Nous avons cherché à retrouver les hommes mobilisés, à savoir où ils sont allés combattre. Nous tenterons aussi de reconstituer la vie au village avec ses restrictions et ses difficultés. Le 11 novembre 1918 marque la fin des combats mais pas encore le retour des hommes. Et la vie reprend ses droits mais le souvenir profond de ces années tragiques subsiste dans les mémoires".



Rassemblement place du Château

DIMANCHE 11 NOVEMBRE à 10h45

Cérémonie au Monument aux Morts

Plantation de l'arbre de la PAIX devant l'école

Vin d'honneur et buffet à la salle des fêtes



CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

et

accueil des nouveaux habitants

Dimanche 6 janvier

à 18h au château

**2
0
1
9**



Repas de fin d'année

*Pour les habitants et les natifs de Vesancy
dès l'année de leurs 65 ans et leur conjoint*

Dimanche 25 novembre 2018

*Salle des fêtes du château
à partir de midi*

*Merci de confirmer votre présence en mairie
avant le 15 novembre*



menu



soirée **Téléthon** **spaghetti**

Vendredi 7 décembre 2018

dès 19h30 au château

Vous pouvez aussi participer en apportant une pâtisserie.

Dans tous les cas, repas et/ou pâtisserie,

merci de vous inscrire en mairie au 04 50 41 53 55

Auparavant, merci de venir apporter votre aide
pour l'organisation de cette soirée
Mercredi 17 octobre 2018
à 20h30 à la salle de la cure

Des Konik Polski au pâturage du chalet de la Vesancière

Si vous êtes montés au mois d'août à la Vesancière, vous avez dû voir des jolis chevaux pâturer autour du chalet. Ce sont des Konik Polski (6 femelles et 1 mâle) d'origine polonaise. C'est une race très rustique, capable de vivre dehors par tous les temps. Il est reconnu comme l'un des plus proches descendants naturels du cheval primitif. Ses sabots n'ont pas besoin d'être ferrés. Sa robe est couleur souris avec une raie brune sur le dos. Il joue un rôle reconnu pour la gestion écologique des espaces naturels ou conservation des pâturages.

C'est grâce au partenariat de la commune et de la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaine du Jura que le troupeau a pris place sur l'alpage afin de le préserver en le gardant ouvert.

Pour pouvoir accueillir ces chevaux, nous avons prévu en 2017, la remise en état de l'ancienne citerne qui peut récupérer jusqu'à 11m³ d'eau venant du toit du chalet.

Cette année, avec l'appui financier de la CCPG, une clôture et deux abreuvoirs, dont un équipé d'une pompe alimentée par un panneau solaire, ont été installés par les gardes de la Réserve et des bénévoles.

Cette première expérience est concluante et il est envisagé l'année prochaine de laisser pâturer une douzaine de Konik durant les deux mois d'été.

Remerciements à la CCPG, la Réserve ainsi qu'à Daniel, Jean-Michel, Denis venus prêter main forte et aux membres de PEVV pour la dépose de la clôture.

François Beaudet



BENEDETTA CAPELLI

90 ans !

Benedetta est née le 1^{er} septembre 1928 dans la région de Bergame en Italie.

Elle est arrivée à Vesancy, le 5 janvier 1957, le jour de son mariage avec Baptiste.

Son futur mari travaillait déjà comme bûcheron dans les forêts de Vesancy depuis une dizaine d'années.

De cette union naîtront Laurette et Olivier qui leur donneront à leur tour 4 petits enfants et 5 arrière petits-enfants.

Malgré la santé de son mari devenue fragile, ils ont pu célébrer leur 50 ans de mariage en 2007. Cela reste, pour elle, un souvenir très émouvant car une grande partie de la famille est venue spécialement d'Italie pour fêter cet évènement et le père Marc a célébré, exceptionnellement pour cette occasion, une messe dans leur maison. Quelques mois plus tard Baptiste décédait.

De nos jours, ce qui la réjouit le plus est de recevoir "tant qu'elle peut" ses petits enfants autour de la table.

Le maire et les membres de la commission sociale sont venus lui souhaiter un bon anniversaire et une bonne santé afin de profiter de chaque instant de bonheur entourée de ses proches.



CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV



Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. et Mme Jahlan pour leur généreux don.

Le voyage aux Cinque Terre en Ligurie

C'est notre 2^{ème} voyage en Italie. En 2005, nous étions allés visiter Florence en Toscane et, cette fois-ci, nous allons en Ligurie découvrir Gênes et la côte ligure.

Le car est bondé, nous sommes 50 participants aussi avons-nous le privilège d'avoir une guide tout au long du voyage. C'est Marika, qui nous rejoint à l'aéroport avec son ombrelle en dentelle.

Au complet, nous voilà partis en direction du tunnel du Mont Blanc, Val d'Aoste... et arrivons à Gênes vers midi pour le déjeuner tout en longeant l'immense port. Le restaurant est un ancien entrepôt remarquablement transformé. Gênes, 1^{er} port d'Italie, capitale de la Ligurie a vu naître Christophe Colomb. Dans le port, nous croisons, d'ailleurs la réplique exacte de sa caravelle, la Santa Maria. L'après-midi, une guide locale nous amène visiter la vieille ville. C'est un dédale de ruelles étroites aux maisons très hautes et aussi, la cité des splendides palais de l'âge d'or des riches marchands génois du XVI^e siècle. Nous visitons également la superbe cathédrale San Lorenzo du XII^{ème} siècle avec ses bandes de marbres blanches et noires .

En fin d'après-midi, nous rejoignons notre hôtel situé à Forte dei Marmi, élégante station balnéaire de la Riviera italienne dotée d'une magnifique plage.

Le lendemain, nous allons découvrir des lieux renommés de la côte ligure et comprendre l'expression « dolce vita ». Portofino, Santa Margherita, Rapallo... sont de anciens villages de pêcheurs admirablement conservés donc pleins de charme et qui restent en harmonie entre la montagne et la mer. Les façades des maisons sont une symphonie de couleurs vives entourées de verdure et des bleus du ciel et de la mer. Portofino, en particulier, attire une riche clientèle comme en témoignent les yachts amarrés dans sa crique et ses magasins de luxe.

Le 3^{ème} jour sera consacré à la visite des Cinque Terre : Monterosso, Vernazza, Corniglia, Marnarola et Riomaggiore.

Nous nous dirigeons en bus vers Manarola en empruntant une magnifique route panoramique sur la mer. Un paysage escarpé et façonné de petites terrasses retenues par des kilomètres de murs en pierres sèches surplombe le village. C'est là qu'est cultivée principalement la vigne. On est plein d'admiration pour ces habitants qui ont su adapter, au fil des siècles, leurs constructions en s'accommodant des difficultés du terrain pour survivre. Quel labeur !

De Manarola, nous prendrons le train pour traverser les autres villages jusqu'à Monterosso où nous déjeunerons de délicieuses pâtes al pesto et d'une belle tranche d'espadon grillé. Puis nous prendrons le bateau pour admirer depuis la mer ces villages pittoresques et colorés accrochés à un littoral exigü. Nous

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

débarquerons à Portovenere, encore un village plein de charme avec son église dominant la mer d'où se succèdent les mariages dans un décor romantique à souhait.

Notre séjour touche à sa fin mais avant, nous faisons un petit détour en Toscane pour visiter la célèbre place du Dôme à Pise. C'est un site unique qui concentre trois édifices remarquables de l'architecture romane tout en marbre blanc : la cathédrale, le baptistère et la tour. Bien que construits depuis plus de dix siècles, le temps ne semble pas avoir eu de prise sur ces superbes monuments si ce n'est sur la tour penchée qui l'a rendue célèbre. Le voyage se termine en un lieu exceptionnel.

Partir en voyage avec le CLAV, c'est, certes, voir de belles choses sous le soleil mais c'est aussi toute une ambiance avec ses imprévus, ses rigolades, ses bons repas, ses rites (apéros, belote), ses brebis égarées, sa présidente... C'est aussi partir à l'aventure avec un groupe, partager les bons moments et aussi prêter main forte quand c'est nécessaire. Merci de vos aides.

Merci à tous ! et à Marika pour son dévouement, sa gentillesse et pour ses recettes de pâtes al pesto.



La dolce vita



ma cosa fa ?



San Lorenzo



AIDONS NOS COMPAGNONS DE JARDIN À PASSER L'HIVER

Froid, neige, pluies... que pouvons-nous faire au jardin pour nos compagnons de jardin lorsque l'hiver est rigoureux ?

Laisser de la végétation en place



En hiver, à la "mauvaise" saison, on a l'habitude de faire un grand nettoyage du jardin. Il faut faire place nette ! C'est pourtant dommage de tout couper, car de nombreuses plantes, en particulier d'ornement, conservent des graines qui feront le bonheur des oiseaux en hiver.

Leur fournir graines et boules de graisse



Mais comme de nombreux jardins n'offrent plus ces ressources naturelles aux oiseaux, il est bon également d'apporter une nourriture d'appoint aux oiseaux en hiver, et ce jusque fin mars. N'oublions pas de leur apporter de l'eau qui leur sera vitale en période de grand froid ou de sécheresse.

Préparer les nichoirs pour le printemps



L'hiver est la meilleure période pour installer les nichoirs. Les oiseaux sauront les repérer lorsqu'ils viendront se nourrir de nos graines et pourront même s'y abriter en cas de froid rigoureux.

N'oublions pas de nettoyer les nichoirs en place. Au bout d'une saison de nidification, les nids sont souillés par des fientes, des poux, des larves d'insectes, parfois des oisillons morts, et les oiseaux éviteront de s'y réinstaller l'année suivante.

Aménager un refuge pour les hérissons



Dès la fin de l'été, il se met en quête d'un refuge pour hiberner, à l'abri de la pluie, du gel et du vent. Le hérisson n'est pas très exigeant. Une simple caisse retournée ou un tas de bois spécialement aménagé, recouvert de feuilles, avec une entrée, suffit à l'accueillir. Nous l'installerons si possible dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants, de l'ensoleillement direct et de la pluie (sous une haie, contre un mur).



Dimanche 23 décembre à 18h



Vin chaud offert devant la fontaine du château décorée pour Noël

SCRAP OXYGENE SCRAP OXYGENE SCRAP



PORTES OUVERTES

Samedi 10 novembre
de 14h00 à 18h00

Salle de la cure

Venez découvrir le
monde du SCRAP !

Possibilité de réaliser
des petites cartes de
Noël !

AU BON SENS AU BON SENS AU BON SENS

Activités bien-être

Salle des fêtes du château

Lundi 20 h : **yoga**

Mardi 19 h : **cardio danse**

Mercredi 9 h : **yoga**

Mercredi 10 h : **danse parent-enfant**

Mercredi 11 h : **yoga parent-enfant (si nombre suffisant)**

Vendredi 9h : **pilates**



Pour plus d'informations :

contact@aubonsens-vesancy.fr ou Dorota 06 80 23 68 19

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



À partir du 15 novembre,
les membres de l'amicale des
sapeurs pompiers passeront
chez vous pour vous proposer
leur calendrier 2019
Ils vous remercient d'avance de
votre bon accueil.

MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES

‘Chat’cun Une Place’...



Comment aider cette association de loi 1901 créée à Divonne et qui œuvre depuis plus de 6 ans dans le Pays de Gex ?

Son but principal mais pas unique est d'être sur le terrain et de faire stériliser les chats errants/abandonnés (capturer-stériliser-relâcher) afin de stopper la prolifération et les souffrances inutiles de ces chats laissés pour compte par l'irresponsabilité de certains.

A ce jour ce sont plus de 650 chats pris en charge.

Toutes les communes du Pays de Gex sont touchées et cela concerne non seulement les fermes mais très souvent aussi les particuliers.

Les chats devenus trop craintifs sont relâchés dans leur environnement et sont suivis : nourrissage, soins. Les moins craintifs sont placés auprès de familles d'accueil afin d'être socialisés et de leur trouver un foyer pour la vie.

Tout ce travail bénévole peut être fait uniquement grâce :

- ⇒ aux cotisations : 25 euros par année
 - ⇒ aux dons d'argent :
 - par transfert bancaire* : IBAN FR76 1027 8072 3700 0205 4170 120 - CCM GESSIEN
 - par chèque* (A l'ordre de Chat'cun une place, 365 chemin de la Vie de l'Etraz, 01220 Divonne
 - par paypal* (lien pour don paypal sur le site <http://www.chatcununeplace.com>)
 - ⇒ aux dons de nourriture (contacter Chrystel Elliott pour vos dons nourriture 06 23 91 03 15)
- Ce sont plus de 150 chats à nourrir : 200 kg de croquettes par mois, 30 kg de nourriture humide.

L'association ne reçoit à ce jour aucune aide/subvention d'état.

L'association a besoin de bénévoles pour : nourrissage des colonies, trouver des fonds, être famille d'accueil, opérations 'caddie' (récolte de nourriture dans les supermarchés), vide-greniers...

L' Association est aussi activement à la recherche de personnes bienveillantes qui accepteraient deux ou plusieurs chats dits "libres" (tous castrés, identifiés) et qui ont besoin d'un abri et d'être nourris. Ces chats craintifs n'ont pu être relâchés dans leur environnement (bâtiments détruits, personnes malveillantes). Pour plus d'infos n'hésitez pas à nous contacter.

Une grange/bâtisse avec un peu de terrain est également recherchée.

L' Association a bien sûr des chatons et de chouettes adultes à l'adoption qui espèrent un vrai et doux foyer.

Si vous souhaitez aider/adopter/vous informer, merci de contacter l'association par mail :

association.chatcununeplace@gmail.com

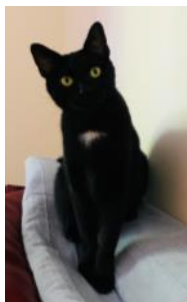
ou par sms au 0674730833 (pas d'appel) et l'Association reprendra contact avec vous.

Association Chat'cun Une Place

Page FB : <https://www.facebook.com/Association-Chatcun-une-place>

Site : <http://www.chatcununeplace.com/>

ADOPTION



Gaia a été sauvée de la rue avec ses 3 chatons. Abandonnée, livrée à elle-même, non stérilisée (et non identifiée).

Des personnes du quartier la nourrissaient et une bienfaitrice a pris les choses en main pour la sortir de la rue avec ses chatons. Elle est en famille d'accueil à Vesancy.

Gaia est très sociable, d'un calme olympien, discrète, douce, indépendante, elle aime les attentions et les caresses. Elle est estimée à 1 ou 2 ans. Stérilisée, testée Fiv/Felv négatif, elle est à adopter sous contrat associatif.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact par message privé , mail association Chat'cun Une

Place : Association.chatcununeplace@gmail.com Par SMS : 06 74 73 08 33

Chrystel Bijasson-Elliott 145 Chemin du Crêt 01170 Vesancy

Home : 09 72 62 04 70 Port.: 06 23 91 03 15

MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES



DERNIER VIDE-MAISON

Ancienne auberge Le Vesancy

13 et 14 octobre

de 10h à 17h

Meubles, vaisselle...

Médiathèque Correspondances
Divonne-les-Bains

Conférence

Posture, sport et cancer



Mercredi 17 octobre 2018, 20h30 (1h30)

Le cancer et son traitement médicamenteux perturbent la perception et l'équilibre postural. Une activité physique accompagnée permet une amélioration de la qualité de vie pour les patients. Animé par Isabelle Bourrin, praticienne en thérapie sportive. Avec la participation du Dr Ejnes.

Gratuit. Inscriptions dès le 26 septembre
au 04 50 99 02 91 ou sur place

L'Esplanade du lac • 181 av. de la plage
www.mediathequecorrespondances.fr



CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

La rentrée dans la classe des grands et les quatre niveaux

Cette année, les CE1 sont dans la classe du château. Il y avait trois niveaux l'an dernier. Maintenant, il y a quatre niveaux qui sont : CE1, CE2, CM1 et CM2.

Le maître n'a pas changé à cette rentrée et le premier jour, on a fait l'ordre alphabétique. On est 17 dans la classe. On a une seule CM1 et il y a plus de filles que de garçons (11 filles et 6 garçons).

Ava CM1 et Ina, Néo et Rayan CE1

Musique et chansons



Tous les vendredis, nous travaillons en musique, en ce moment, nous apprenons dans la salle des fêtes des chansons sur les pirates.

Avec Patricia et on va faire une chorale avec la classe des petits pour présenter nos chansons en décembre dans la salle des fêtes.

Oscar W et Camille CE2

Lecture offerte

Chaque jour, le maître nous lit un petit passage d'un livre. Pour l'instant nous lisons un livre qui s'appelle "la potion magique de George Bouillon".

Ce livre parle : d'une vieille dame qui est la grand-mère de Georges Bouillon, elle est moche comme une sorcière et elle a des goûts bizarres : chenille, limace ...

Un jour, elle terrorise Georges une fois de plus et il décida de lui préparer une potion magique...et taratata... de grands changements arrivent dans la ferme de George.

Si vous souhaitez le lire, c'est un livre de Roald Dahl.



CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

Jardin et cuisine avec les légumes du potager de l'école

Pendant les vacances des élèves se sont occupés du jardin. Et malgré la sécheresse, on a eu plein de légumes.

À la rentrée, on a récupéré des tomates et des blettes, avec on a fait des tartes.

Il nous restait aussi plein de choses comme : du basilic, des blettes, quelques tomates, de la salade...

Un jour, le maître et Dominic ont cueilli des tomates et des blettes dans le jardin. On a eu l'idée de faire des tartes.

Nous avons cherché des recettes sur internet, nous avons choisi ces recettes parce qu'elles étaient simples et que l'on pouvait acheter les quelques ingrédients qui manquaient .

Le 13 septembre, nous avons cuisiné des tartes, par groupes de 2 à tour de rôle.



Oscar CM2 Layla CM2 Neela. D CE1

Le compte est bon

17	16	18	6	7	8
----	----	----	---	---	---

748

Anna. G CM2 et Neela, M CM2

Quinzaine
HORS
les murs

CONFRONTATIONS

PHOTO Vesancy

du 10 au 20 octobre

Olivier Jouaud

Au pays des Elfes

**Salle des fêtes
du château**

Vernissage

**Mercredi 10
à 18h**

**de Lundi à Jeudi
8h - 12H , 14h - 18h**

**14h - 17h
de Samedi à Dimanche**

La nature est sa première source d'inspiration avec son infinie richesse tant en micro faune qu'en micro flore.

"J'ai souhaité aborder les micro champignons dans nos forêts en période automnale
mais à ma façon avec des univers colorés et différents de ce que voit l'oeil humain.

"Au pays des Elfes" est une invitation à voyager au coeur des diverses contrées de l'imaginaire"

